

*« L'outre-mer est
une chance unique
pour la France,
pour la République,
et pour l'Europe.
Chacun connaît
l'affection que je porte
à nos outre-mer.
Cet attachement est
l'expression même
du pacte social et
humaniste qui fonde
notre République. »*

**VALÉRIE
PÉGRESSE**

**UN NOUVEAU PACTE
DE CONFIANCE POUR
NOS OUTRE-MER**

LE COURAGE DE FAIRE



Chers compatriotes d'outre-mer,

Nos douze territoires d'outre-mer sont notre fierté. Ils offrent à la France sa dimension mondiale et sa présence sur les trois grands océans : dans l'Océan Atlantique avec la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, dans l'Océan Indien avec La Réunion, Mayotte, les Terres australes et antarctiques françaises, dans le Pacifique avec la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna et la Polynésie française.

C'est cette même fierté, et aussi une immense reconnaissance, que nous devons avoir pour nos compatriotes d'outre-mer, qui apportent à la France compétences, talents, dynamisme dans tous les domaines. Je pense à tous ces entrepreneurs, agriculteurs, pêcheurs et à tous ceux qui sont engagés dans nos services publics (militaires, policiers, soignants...). Je veux aussi parler des artistes, comédiens et écrivains qui font partie de notre identité et font notre richesse culturelle. Il ne faut pas non plus oublier les très nombreux sportifs de haut niveau qui permettent à notre pays de briller sur tous les podiums européens, mondiaux et olympiques, avec en ligne de mire le rendez-vous de « Paris 2024 ».

C'est avec eux et grâce à eux que notre pays s'épanouit dans la diversité. C'est pour eux que nous avons un projet ambitieux fondé sur la confiance, l'attachement à la République, dans le respect de l'identité et de la dignité de chacune et de chacun.

Dans ce projet, les Français originaires d'outre-mer qui vivent dans l'hexagone, ont toute leur place, car ils incarnent un lien particulièrement précieux.

Pour construire un modèle de développement de l'outre-mer cohérent, valorisant ses atouts, et en particulier sa jeunesse qui représente près de 40 % en moyenne de la population, il convient d'abord de réduire les difficultés liées notamment à l'éloignement. À cette fin, **une loi programme d'une durée de 10 ans est indispensable.** Cette loi est destinée à combler les retards de développement économique et social ainsi que les inégalités inacceptables en matière d'éducation, de logement, de santé ou de sécurité, mais aussi à promouvoir la continuité territoriale des biens, des services et des personnes et à permettre l'épanouissement de chacun de nos territoires dans la République.

Le ministère des outre-mer verra ses compétences renforcées. Un conseil des outre-mer se tiendra également sous la présidence du Président de la République, tous les ans, pour évaluer les actions menées par chaque ministre dans les outre-mer et programmer les priorités de l'année avec des objectifs et des indicateurs de performance.

C'est ainsi que nous parviendrons à redonner à nos outre-mer la place et le respect qu'elles sont en droit d'exiger.

POUR UNE ÉGALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE RÉELLE

ENGAGER UN RATTRAPAGE ÉCONOMIQUE ET LUTTER CONTRE LA « VIE CHÈRE »

- ✓ **Parvenir à l'égalité réelle** avec la définition de calendriers de convergence, sur la base de conférences sociales à organiser localement pendant l'année 2022, avec le taux de chômage et le coût de la vie comme indicateurs principaux.
- ✓ **Lutter contre la « vie chère »**, par un gel des prix sur « un panier de produits de la vie quotidienne » (panier qui sera élargi quand il existe déjà), y compris sur les prix des carburants, en liaison avec les collectivités locales et les acteurs de la distribution, par le biais d'une aide au transport des marchandises ; renégocier les tarifs bancaires, abonnements téléphonie et internet, tarifs postaux.

Créer une Banque des Outre-mer, réunissant les activités de l'AFD, de la CDC-Banque des territoires et de la BPI. Cette banque permettra de remettre à niveau les infrastructures et d'en financer de nouvelles indispensables aux territoires : la route du littoral à La Réunion, la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement en Guadeloupe et dans l'ouest guyanais, un grand programme de logements sociaux en Martinique et en Guadeloupe, la piste longue de l'aéroport à Mayotte et le contournement de Mamoudzou, le nouveau port de Saint-Pierre à Saint-Pierre et Miquelon.



- ✓ **Augmenter les salaires nets** de 3 % dès 2022, de 10 % d'ici 2027, pour les salaires inférieurs à 2 800 euros.
- ✓ **Pas une retraite inférieure au Smic net** pour ceux qui ont cotisé toute leur vie.
- ✓ **Faire de l'autonomie énergétique une priorité**, par le développement des énergies renouvelables comme l'énergie solaire, la biomasse, la géothermie, l'hydrogène, afin de viser un objectif 0 carbone.
- ✓ **Créer de vraies zones franches** autour des pôles portuaires qui permettent l'investissement des entreprises logistiques, en lien avec les élus, les acteurs consulaires et économiques. Ces zones franches créeront les conditions d'un choc de compétitivité face à la concurrence régionale.

DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES POUR CERTAINES COLLECTIVITÉS :

- À Mayotte, l'égalité sociale réelle sera réalisée avant la fin du mandat. Le développement des infrastructures de sécurité, de santé, d'accès à l'eau, de transport et d'enseignement sera planifié et budgété dans la loi de programme.
- La Polynésie française continuera à bénéficier de l'aide à la reconversion de son économie, engagée à la suite de la fermeture du Centre d'expérimentations du Pacifique.
- En Nouvelle Calédonie, l'État maintiendra, dans un esprit de dialogue et de consensus, son effort d'accompagnement en faveur du rééquilibrage économique de ce territoire. Nous protégerons notre industrie du nickel et nos terres rares afin de garantir notre autonomie stratégique et nous réaffirmerons la place incontournable du nickel dans l'économie calédonienne.
- Un effort supplémentaire de rattrapage économique et social sera poursuivi pour Wallis et Futuna qui bénéficiera de nouveau, à côté des contrats de plan, d'une convention de développement spécifique.
- Comme nous l'avons toujours fait, nous défendrons les intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour que l'archipel joue pleinement son rôle dans l'exploitation des ressources naturelles de la région.

- ✓ **Développer l'activité touristique** en l'adaptant à chaque territoire et en l'orientant vers un tourisme plus qualitatif.
- ✓ **Développer la pêche**, notamment en haute mer dans les eaux non polluées ; renforcer la lutte contre la pêche illégale.
- ✓ **Organiser la filière agricole** pour progresser vers l'autonomie alimentaire ; développer des filières et une labellisation « production locale » pour valoriser les atouts et les bienfaits de la production locale ; mettre en place une véritable politique d'agro-transformation.
- ✓ **Engager une réflexion avec les élus et les partenaires socio-économiques sur le dispositif de l'octroi de mer** pour que cette taxe protège mieux les produits locaux et pèse moins sur le prix des produits importés
- ✓ **Orienter l'épargne des Français vers les PME ultra-marines**, grâce à un avantage fiscal incitatif.
- ✓ **Bonifier les zones de revitalisation rurale** et engager plus de moyens pour la ruralité : pour 1 euro investi pour la ville, 1 euro investi pour la ruralité.



GAGNER LA BATAILLE DE L'EMPLOI, AU SERVICE DE NOS JEUNES

- ✓ **Créer une banque nationale des jeunes** pour aider les jeunes à financer leurs projets et leurs études, avec remboursement différé.
- ✓ **Favoriser l'embauche des jeunes,** par une remise à plat des différents dispositifs d'insertion afin de mieux lutter contre l'illettrisme, par des remises à niveau ou pour les plus qualifiés par l'apprentissage d'une langue étrangère.
- ✓ **Augmenter les budgets des missions locales** afin que le budget moyen par jeune suivi y soit au moins égal à la moyenne nationale ; mettre en place des équipes mobiles de missions locales se déplaçant dans les quartiers les plus éloignés à la rencontre des jeunes plus marginalisés.

Supprimer le contrat d'engagement jeune et créer un Revenu Jeune Actif : les jeunes qui s'engageront dans une formation qualifiante dans les seuls secteurs en tension recevront en contrepartie une rémunération de 670 € par mois.



- ✓ **Créer un guichet unique pour favoriser l'accès au logement** et flécher les étudiants vers les aides auxquelles ils ont droit.
- ✓ **Création de lycées professionnels** dans tous les territoires en fonction des besoins pour encourager la voie professionnelle.
- ✓ **Création de filières de formation aux métiers d'ingénieur et de technicien en Guyane** - et plus largement dans nos outre-mer - adossé au centre spatial guyanais, au centre national d'études spatiales (CNES) et à l'université de Guyane.
- ✓ **Plus de moyens pour nos universités ultramarines.**

FAIRE RECULER LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION PAR UNE POLITIQUE SOCIALE RÉNOVÉE

- ✓ **Faire de l'accès au logement une priorité,** en mettant fin à l'habitat insalubre, par plus de crédits de l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU) et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ; encourager l'accès des familles à la propriété avec la généralisation du prêt à taux zéro ; réviser les normes liées à la construction outre-mer ; construire plus de logements sociaux par des moyens suffisants et des dispositifs fiscaux incitatifs.
- ✓ **Une vraie allocation pour les mères de famille seules,** regroupant les diverses allocations existantes.
- ✓ **Lutter contre les discriminations** en matière d'accès aux banques, au logement et à l'emploi dont sont victimes les ultramarins, par le testing, les sanctions pénales, l'accompagnement juridique des victimes et l'aide à l'accès au droit.
- ✓ **Déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).**

ASSURER UNE VÉRITABLE CONTINUITÉ TERRITORIALE ENTRE L'HEXAGONE ET LES OUTRE-MER

- ✓ **Négociation** avec les compagnies aériennes pour **baissier les prix des billets d'avion** afin de faciliter les déplacements des voyageurs ultramarins toute l'année.
- ✓ **Aide aux familles endeuillées** pour le rapatriement des corps en cas de décès d'un proche.
- ✓ **Soutien aux associations d'accompagnants de malades** venus se faire soigner dans l'hexagone depuis l'outre-mer (mise à disposition notamment de logements proches des hôpitaux pour accueillir les familles).
- ✓ **Sanctuarisation des congés bonifiés.**
- ✓ **Amélioration de l'accès au « passeport mobilité »**, en lien avec les collectivités territoriales, pour mieux accompagner les jeunes dans leur mobilité de formation.
- ✓ **Extension du fonds de continuité territoriale au retour de jeunes entrepreneurs** souhaitant créer une activité économique outre-mer.
- ✓ **Facilitation du retour au « pays » pour tous les fonctionnaires** qui le souhaitent, au terme d'au moins 5 ans passés au service de l'Etat dans l'hexagone.



RESTAURER L'ÉTAT DE DROIT ET GARANTIR L'APPARTENANCE À LA RÉPUBLIQUE

RÉAFFIRMER L'ÉTAT DE DROIT

✓ **Un plan d'urgence pour la sécurité et la justice** : la montée de l'insécurité et le développement de nouvelles formes de délinquance affectent encore plus l'outre-mer que l'hexagone. Les mesures que nous proposons pour la métropole devront être renforcées outre-mer, autour de chacun des maillons de la chaîne de l'autorité et de la responsabilité, c'est-à-dire non seulement la police et la justice, mais aussi la famille, l'école, la commune.

- **Nous créerons des postes supplémentaires dans les forces de l'ordre et la justice, notamment à Saint-Martin où un centre pénitentiaire est nécessaire. À Mayotte, une cour d'appel, un centre de détention et un centre pénitentiaire pour les délinquants seront également créés.**
- **Nous lutterons contre les violences aux personnes et les violences intrafamiliales, particulièrement fortes en Guadeloupe.**
- **Nous porterons, en 2027, à 10 000 les effectifs suivant un Service Militaire Adapté.**

✓ **Lutter contre l'immigration clandestine** : les phénomènes de violence sont aggravés par l'immigration clandestine, particulièrement préoccupante en Guyane, à Mayotte et à Saint-Martin.

- **Nous supprimerons le droit du sol à Mayotte et en Guyane.**
- **Nous rénoverons les centres de rétention administrative et les zones d'attente.**

DÉFENDRE LA SOUVERAINETÉ DE LA FRANCE

- ✓ **Défense de l'inaliénabilité des territoires français contestés** (îles éparses, Tromelin, Clipperton, Mayotte) et des plateaux continentaux (Saint-Pierre, collectivités du Pacifique...).
- ✓ **Réaffirmation de la souveraineté de la France sur ses territoires maritimes d'outre-mer** qu'il s'agisse de nos zones économiques exclusives du Pacifique, de l'Océan Indien ou de l'Atlantique :



les dispositifs de contrôle doivent être accrus et optimisés pour lutter non seulement contre l'immigration clandestine, mais aussi contre le narco-trafic et le pillage des ressources halieutiques.

- ✓ **Renforcement de nos moyens de surveillance navale**, qui auront à peine retrouvé leur niveau des années 1980, à la fin de ce quinquennat ; mais aussi **de nos dispositifs de contrôle des fleuves** guyanais (le Maroni et l'Oyapock) ; accroissement des activités de coopération régionale, en matière de prévention et de répression.

CONSOLIDER LE STATUT EUROPÉEN DE L'OUTRE-MER FRANÇAIS

L'Europe, moteur du développement économique et social, est une chance pour l'outre mer, en particulier pour nos DOM avec les fonds structurels européens. L'outre mer est aussi une richesse pour l'Europe, avec ses atouts extraordinaires en matière de recherche, de protection de l'environnement, de développement des énergies nouvelles, son rayonnement et sa diversité culturelle.

Il conviendra que l'exploitation de ces ressources profite d'abord aux populations ultramarines et qu'elles soient mises au service du rattrapage (domaines industriel, pharmaceutique, cosmétique, recherche...).

La dynamique de la politique européenne en faveur des « Régions Ultra-périphériques » (RUP) doit se poursuivre, afin de défendre les grandes filières agricoles (banane, canne à sucre, rhum), mais aussi pour relancer des productions agricoles locales et pour refonder la filière bois.

Réunion de congrès institutionnels territoriaux dès 2022 pour élaborer des pactes territoriaux, spécifiques à chaque territoire, permettant une réelle différenciation.

EN NOUVELLE CALÉDONIE, NOUS ÉLABORERONS UN STATUT QUI ANCRE LE TERRITOIRE DANS LA RÉPUBLIQUE

Nous contractualiserons un plan de cohésion sociale, reverrons la répartition des compétences entre les collectivités en privilégiant le rôle des provinces et des communes, proches des réalités de la population, dans un souci d'efficacité.



REFONDER LE SYSTÈME DE SANTÉ OUTRE-MER, POUR UN ÉGAL ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

✓ Mener un grand plan « Hôpital » :

- accroissement du nombre de lits dans les établissements de santé existants
- remise à niveau des équipements ; recrutement supplémentaires dans les hôpitaux (25 000 au niveau national) et meilleures conditions de travail pour les soignants
- engagement, sans délai, de la rénovation ou de la construction de nouveaux Centres Hospitaliers, en simplifiant les procédures de travaux
- développement des schémas territoriaux du numérique en santé, de la télémédecine et des plateformes de santé intégrée.
- incitation des médecins spécialistes à s'installer en outre-mer.



Mettre en place un suivi renforcé sur la drépanocytose et opérer un dépistage systématique universel, y compris dans l'hexagone, à la naissance et pendant la grossesse.

- ✓ Engager en Polynésie une grande enquête épidémiologique au terme de laquelle la loi relative à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires pourrait être révisée.
- ✓ Décréter la santé mentale « grande cause nationale » et prévenir le diabète et l'obésité.

- ✓ **Aligner les conditions d'indemnisation et de prise en charge sanitaire des victimes du chlordécone** sur le modèle des victimes de l'amiante.
- ✓ **Lancer un vaste programme de modernisation des réseaux de collecte des eaux de pluie et d'assainissement**, pour mettre fin au problème de la distribution de l'eau (renouvellement des canalisations obsolètes...) ; création de « plans eau » pour les territoires en souffrance, gérés par les territoires. Les préfets et hauts commissaires réuniront, avec les élus et les industriels, une « task-force eau » dans un délai de 6 mois, avec des objectifs mesurables.
- ✓ **Mettre en œuvre une veille sanitaire sur les maladies tropicales**, ainsi qu'en matière de recherche et développement, avec des unités de laboratoires installées dans nos outre-mer.
- ✓ **Faire de nos CHU des outils au service de la coopération sanitaire régionale.**

Assurer une bonne prise en charge des personnes âgées et une meilleure prise en compte de la problématique du vieillissement de la population, particulièrement aux Antilles.



METTRE EN ŒUVRE UN PLAN SPORT OUTRE-MER

- ✓ **Grand plan d'investissement en équipements sportifs** dans tous les territoires, en lien avec les collectivités territoriales.
- ✓ **Veiller à faire participer Mayotte aux Jeux de l'Océan indien.**
- ✓ **Favoriser le déplacement de grandes manifestations sportives de l'hexagone vers l'outre-mer** en lien avec les fédérations
- ✓ **Mettre en place un statut des sportifs de haut niveau** avec un accompagnement financier pour qu'ils puissent se consacrer à leur entraînement
- ✓ **Valoriser l'engagement bénévole** par des bonifications pour le calcul des annuités de retraite
- ✓ Encourager les mutuelles à prendre en charge le **sport sur ordonnance**
- ✓ Accompagner les fédérations pour **améliorer la pratique des personnes en situation de handicap**



Maintien, formation et entraînement des champions sur place, tout en favorisant les déplacements vers l'hexagone et leur participation à des stages ou des compétitions à l'international, notamment dans les pays de la zone géographique.

RESPECTER LE PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL DES OUTRE-MER



✓ **Renforcer la lutte contre l'illettrisme**, trois fois plus élevé que dans l'hexagone, en favorisant la scolarisation et donc l'enseignement du français dès le plus jeune âge.

✓ **Valoriser les cultures d'outre-mer** en fléchant les économies faites avec la suppression de France O vers des sociétés de production, de création et de diffusion locales.

✓ **Soutenir une affirmation constructive des histoires des outre-mer et de la mémoire des victimes de l'esclavage** pour consolider le vivre ensemble.

✓ **Mettre en place un « Erasmus Outre-mer »** pour que chaque jeune puisse effectuer au moins un trimestre éducatif, de formation supérieure ou d'apprentissage, dans un pays de l'UE ou dans un pays situé dans son bassin géographique.

✓ **Promouvoir la culture ultramarine dans l'hexagone :**

- *Soutien au projet de création de la cité des outre-mer dans les locaux du lycée Lazare Ponticelli dans le 13^{ème} arrondissement de Paris*

- *Création d'une journée consacrée aux outre-mer avec notamment la mise en place d'animations, de salons, favorisant la découverte des cultures ultramarines*

- *Soutien aux langues régionales des outre-mer et à leur enseignement*

✓ **Accompagner la structuration des associations ultramarines.**

ANTICIPER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉSERVER LABIODIVERSITÉ EXCEPTIONNELLE DE NOS OUTRE MERS

- Lutter contre la prolifération des sargasses, ainsi que des espèces et des plantes invasives, pour préserver les écosystèmes existants, par l'expérimentation de méthodes alternatives à l'arrachage manuel dans les espaces protégés, telles que l'agro-pastoralisme.
- Mettre en œuvre une politique de réduction et de traitement des déchets respectueuse de l'environnement : aides aux collectivités pour construire des recycleries, implantation de filières locales de recyclage (papier, plastique, métaux...) afin de créer des emplois locaux et durables.
- Protection de la forêt amazonienne en Guyane.
- Améliorer les outils de prévention des risques, afin d'anticiper les phénomènes climatiques, et notamment la montée des eaux et l'érosion du trait de côte.
- Lancement de grands programmes de recherche (santé, climat, mer, biodiversité...).

PÉGRESSE

2022



Retrouvez
l'intégralité
du projet



Projet disponible
en versions
FALC et audio
accessible à tous

Retrouvez l'actualité
de la campagne sur
valeriepessesse.fr
et sur nos **réseaux sociaux**

Pour vous informer, nous
écrire ou nous rejoindre
rejoindre.valeriepessesse.fr

Téléchargez l'appli
Pégresse 2022

J'AI BESOIN DE VOUS POUR GAGNER

don.valeriepessesse.fr



les **LR**
Républicains

udi
LE CENTRE DROIT

Les **CENTRISTES**
le nouveau centre